

# CAP arts et techniques du verre option vitrailliste

Certificat d'aptitude professionnelle

Niveau de qualification : 3 - Savoirs couvrant des faits, principes, concepts généraux

Niveau CAP, BEP

[Code Certif Info N°21164]



## Type de titre / diplôme

Certification active

## Descriptif, Objectif et Programme

### Descriptif

Le vitrail est une technique inchangée depuis le Moyen âge, longtemps au service des arts religieux puis d'utilisation profane et décorative de nos jours. Qu'il soit au service de la restauration ou de la création, cet artisan travaille en équipe et notamment avec un spécialiste de la peinture de très haut niveau (peinture sur verre des visages).

### Objectif

Le titulaire de ce CAP est un professionnel de la fabrication et de la transformation du verre et du cristal. Au cours de sa formation, il a étudié l'histoire de l'art du verre et du vitrail, l'expression plastique, les matériaux, les matériels et les procédés de mise en oeuvre, les règles d'hygiène et de sécurité ; il a également bénéficié d'enseignements généraux.

Les méthodes de travail et les résultats recherchés diffèrent selon la spécialité du verrier et selon qu'il travaille à chaud ou à froid.

A propos de l'option :

Le vitrailliste exécute, d'après un dessin ou une maquette, des compositions décoratives ou figuratives. Les principales étapes de son travail sont la préparation (maquette, carton, tracé, calibrage), la mise en couleur du verre, la coupe, la mise en plomb ou le sertissage et la soudure. Il participe également à la pose du vitrail sur les chantiers et à la restauration de vitraux anciens ou endommagés. Il exerce son activité dans une entreprise artisanale.

### Programme

## **Le savoir-faire professionnel est complété par des connaissances technologiques associées :**

- histoire de l'art : histoire de l'art du vitrail de l'antiquité à nos jours, de l'architecture, du verre et de la création contemporaine artisanale ;
- les moyens de traduction et d'expression plastique : observer et représenter un modèle, traduire les ombres et les lumières, lire, décoder et réaliser des plans d'ensemble ;
- le verre : ses composants et leur rôle : le fonctionnement du four, les températures, les différents types de verre et les procédés de fabrication ;
- les matériels et matières d'oeuvre : l'atelier : dimensions, orientations, accessibilités et équipements, les outils : de tracé, de calibrage, de coupe, de décoration, d'assemblage, de soudage, de pose, les matières d'oeuvre : le verre, les procédures de mise en oeuvre : prises de mesures, ouvrage des verres, assemblages, pose de panneaux et ferrures mobiles, étanchéités.

Période de formation en milieu professionnel : 12 semaines.

### **Modules**

Unité facultative / Epreuve facultative (Ufac) - Mobilité

Unité générale (UG) - 01. Expression française

Unité générale (UG) - 02. Mathématiques - sciences physiques

Unité générale (UG) - 03. Vie sociale et professionnelle

Unité générale (UG) - 04. Langue vivante étrangère

Unité générale (UG) - 05. Education physique et sportive

Unité professionnelle (UP) - 01. Arts appliqués et réalisations

Unité professionnelle (UP) - 02. Technologie, prévention et communication

## **Poursuite et débouchés**

### **Poursuite d'études**

Ce CAP est conçu pour une entrée directe dans la vie active. Il est cependant intéressant d'envisager de continuer ses études.

### **Débouchés**

#### **Les objectifs :**

**On peut définir cinq tâches essentielles dans la préparation de ce CAP :**

- l'information porte sur les documents de travail à décoder, les matières et outils à reconnaître, les règles d'hygiène à décrypter ;
- la préparation des opérations à réaliser : il faut choisir et préparer matériels et matériaux, participer à la préparation des emplacements de réalisation (à l'atelier : préparer la table de tracé, le lieu de coupe et de montage ; sur le chantier : échelle et échafaudage seront nécessaires) ;

- la mise en oeuvre : il s'agit de réaliser des éléments graphiques (calibrage, repérage), ouvrir les verres (débiter, couper, gruger, enfourner les pièces peintes), effectuer les assemblages et les poses (assembler les verres par mise en plomb, adapter les dimensions), effectuer les étanchéités et appliquer les procédures d'arrêt à chaque étape de la réalisation ;
- la maintenance de l'outillage et des matériels ;
- la participation à la démarche qualité : avec pour objectif l'amélioration de la production et des conditions de travail.

### Les débouchés :

Difficile de connaître la situation de l'emploi dans la restauration du vitrail car les travaux de restauration dépendent le plus souvent des politiques culturelles régionales. Quant à la création, les demandes émanent d'architectes ou de galeries d'art, et sont peu quantifiables également. Il semblerait que les professionnels vitraillistes s'organisent pour donner une image innovante de leurs oeuvres et sensibiliser ainsi architectes, décorateurs et pouvoirs publics.

## Autres informations

### RNCP

Inscrit de droit Fiche n° 525

<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/525>

### Certificateur

Ministère de l'éducation nationale

### Valideur

Ministère de l'éducation nationale

### Pour en savoir plus

<https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/B053.html>

### Ce titre remplace

CAP arts du verre option C : vitrailliste (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-21159.html>)

### Session de l'examen

Année de la première session	Année de la dernière session
1996	Information non communiquée

### Domaine(s) de formation

45579 : Vitrail

### Lien(s) vers les métiers (ROME)

B1602 : Réalisation d'objets artistiques et fonctionnels en verre

### Groupes formation emploi (GFE)

J : Transformation des matériaux, procédés

V : Création et production artistique

### Domaine de spécialité (NSF)

224 : Verrerie d'art, cristallerie d'art, céramique d'art, vitrail, ...

### Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

### Eligibilité au Compte Personnel de Formation (CPF)

Identifiant CPF	Début de validité	Fin de validité
239333	02/01/2019	Information non communiquée

### Texte officiel

[Arrêté du 29/08/1994](#)

**Publication** : 02/10/1994

**Descriptif** : Arrêté du 29 août 1994 portant création du certificat d'aptitude professionnelle Arts et techniques du verre à cinq options: Verrier à la main, Verrier au chalumeau, Vitrailliste, Tailleur-graveur et Décorateur sur verre

**Code NOR** : MENL9401524A

**URL** : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENL9401524A>

**Création** : Oui

*Informations mises à jour le 10/09/2019 par Certif Info.*

*<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-21164.html>*